

SCI Michel THOMAS - contact

De: SCI Michel THOMAS - contact <contact@scimt.fr>
Envoyé: jeudi 31 août 2023 10:27
À: 'Sabrina.Caulier@laplateforme.com'
Objet: SCI Michel THOMAS : Villette - 75019 - bail à effet 15_06_2022

Bonjour Madame,

Je fais suite à la signature du bail en date du 26 juillet 2023 à effet 15 juin 2022.

Les parties ont donc régulièrement signé le bail et ses annexes.

Comme vous le savez, cela implique de la part de la SCI MICHEL THOMAS, la restitution du trop versé par le preneur à compter rétroactivement de la date de prise d'effet du bail et l'ajustement du dépôt de garantie.

Je vous propose que cette restitution soit en déduction du prochain loyer après avoir convenu de son montant.

Vous voudrez m'adresser un projet dans ce sens.

Bien à vous

Th. THOMAS
gérant SCI Michel THOMAS

port : 06 07 04 66 88